Bulletin administratif n° 1, janvier 1900, pp. 80-84

maison attenant à son vignoble, dans la belle vallée du Grésivaudan, pour s'y installer définitivement. Quelques mois avant sa mort, il me disait qu'il allait enfin terminer les travaux qu'il avait désiré faire à sa maison et bientôt il quitterait Paris pour vivre paisiblement à la campagne. Il était allé voir si tout était prêt lorsqu'une mort foudroyante est venue le frapper loin de sa femme, de ceux qu'il aimait et loin de ses amis.

La mort est bien aveugle; n'est-ce pas triste, après une carrière si honorable et si bien remplie, de disparaître au moment où l'on a tout préparé pour jouir en paix d'un repos si mérité!!

La Société a perdu un de ses membres les plus distingués et ses Camarades un ami sûr et dévoué.

L. Monteil
(Aix 1850-53).

GARDE (Léon)

Châlons 1871-74

J'ai la bien douloureuse mission de dire ce que fut, pendant sa vie trop courte, mais si bien remplie, notre cher et inoubliable camarade Garde, décédé à Cugny, le 17 octobre, jour de sa quarante-cinquième année.

Il était né à Paris en 1854, et c'est en 1869 que je le vis pour la première fois, à l'Institution Gosserez, de Châlons, où nous préparions notre admission à l'École. Déjà tous appréciaient en lui ce cœur, cette droiture que, trente ans plus tard, mais trop tôt, hélas! ont rappelés, en termes émus autant que sincères, les discours reproduits plus loin.

Parmi tant de belles qualités, il en est encore une à citer : Garde était animé du plus pur patriotisme; il a toujours aimé passionnément la France. Avec quelle émotion je me rappelle nos promenades, nos conversations pendant les journées sombres et froides du siège de Paris. Je vois encore la tristesse répandue sur son visage d'adolescent, lorsque, peu de jours avant la capitulation, il me redisait les malheurs de notre chère patrie!...

Il n'y eut pas de promotion en 1870, et ce fut seulement en 1871 que les événements nous permirent d'entrer à l'École.

A sa sortie, Garde débuta comme dessinateur dans la maison Hermann-Lachapelle : c'est là que je le retrouvai en 1878, lorsque, recherchant un collaborateur dévoué, intelligent, je lui proposai de me suivre à la fabrique de dynamite, à Paulilles. Il accepta, et, pendant huit années, nous avons partagé les mêmes travaux, les mêmes périls.

Son aménité, sa gaîté communicative lui avaient de suite conquis tous les cœurs, et, il était aimé de tous ses collègues autant que de son personnel. Dans l'exécution des travaux nombreux et complexes dont il avait charge, il fit toujours preuve d'une large initiative et d'un sens pratique de tout premier ordre. Ai-je besoin d'ajouter que, dans des circonstances très périlleuses, il démontra maintes fois un courage et une sérénité au-dessus de tout éloge. Sa mission était souvent délicate, toujours semée de dangers; mais son abnégation, bien connue de tous, était à la hauteur de toutes les situations, car Garde n'aurait pas hésité un seul instant à faire le sacrifice de son existence pour protéger ou sauver celle des autres. Noble caractère dont la bonté n'avait d'égal que le courage!

En 1886, alors qu'il occupait le poste d'ingénieur, il fut brûlé grièvement, et ne guérit de ses blessures que bien longtemps après. C'est vers cette époque, comme moi, d'ailleurs, qu'il se retira de Paulilles, par suite de dissidences avec la nouvelle Administration, présidée par le député Barbe. Sur ces entrefaites, notre ancien et sympathique directeur de Paulilles, M. Bender, avait été nommé directeur de l'usine de Cugny, fondée par la Société française des Explosifs. Il ne pouvait manquer de demander à Garde le concours de son expérience, et l'engagea en qualité d'ingénieur. Dans cette nouvelle situation, les services qu'il rendit furent tels que, peu d'années après, la direction de l'usine lui était définitivement attribuée par le Conseil d'administration.

Il exerçait ces fonctions délicates avec autant de zèle que d'intelligence, et depuis longtemps déjà, lorsque la mort est venue le surprendre après une courte maladie, malgré les soins éclairés, dévoués, et l'énergie de sa veuve désolée.

L'éloignement ne m'a pas permis d'assister à ses derniers moments, de l'accompagner à sa dernière demeure; je n'ai même appris que tardivement la mort de celui qui fut si longtemps mon ami. Des voix aussi autorisées que la mienne ont dit, sur sa tombe, ce que fut notre Cama-

rade comme citoyen, père de famille et ingénieur ou chef d'industrie. Je ne puis mieux faire que reproduire leurs appréciations.

DISCOURS DE M. DOLLOT

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES EXPLOSIFS.

« MESDAMES, MESSIEURS,

» Au nom du Conseil d'administration de notre Société, je viens dire un dernier adieu au directeur de l'usine de Cugny.

» C'est la seconde fois, hélas! que sur ce seuil, et dans un laps de temps bien court, je remplis pareil devoir envers un collaborateur dévoué.

» Aujourd'hui, celui qui nous est enlevé est le chef de notre usine et nous allons tous vivement sentir la perte cruelle que nous faisons.

» Sorti de l'École d'Arts et Métiers de Châlons en 1874, M. Garde avait débuté chez le grand constructeur Hermann-Lachapelle.

» En 1878, il entrait à la fabrique de dynamite de Paulilles, d'où il n'est parti que pour venir à Cugny.

» Dans cette position nouvelle, il a fait une partie des projets de l'usine actuelle, qui a été construite sous sa surveillance; il a installé les ateliers, formé les ouvriers et mis en marche la fabrication.

» Cugny est donc en grande partie son œuvre, et il y était entièrement attaché.

» Nous l'avons suivi pendant toutes ces années de labeur et, témoins de son travail, nous avons su apprécier toute la valeur de l'homme, son intelligence, son activité, et la bonté de son caractère.

» Serviable à tous, il était pour ses subordonnés et ses ouvriers un ami plutôt qu'un chef.

» Sa mort prématurée cause ici un deuil général.

» L'estime de ses concitoyens l'avait fait maire de La Genevraye.

» Je ne vous dis rien des qualités de l'homme privé, du père de famille si aimant, si aimé.

» Mon cœur se serre quand je pense à sa compagne si dévouée, à ses chers enfants, inopinément privés d'un appui qui, hier encore, paraissait si solide.

» Puisse le témoignage de sympathie que leur donne la nombreuse

assistance venue pour rendre à M. Garde les derniers devoirs, apporter un léger adoucisement à leur douleur et à celle de tous les siens.

» Puisse aussi le souvenir d'une vie trop courte et déjà si bien remplie, servir d'exemple à ceux qui restent.

» Adieu, cher Monsieur Garde, allez dormir votre dernier sommeil au pays qui a vu vos belles années de jeunesse et où vous avez laissé tant de souvenirs.

» Nos regrets vous y suivront. »

DISCOURS DE M. JEAN (DÉSIRÉ)

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES OUVRIERS ET OUVRIÈRES DE L'USINE DE CUGNY.

« MESDAMES, MESSIEURS,

» Je viens, au nom des ouvriers de Cugny, dire toute la douleur que nous éprouvons de la mort de notre regretté directeur.

» Après sa famille, à qui nous adressons nos sentiments de condoléances, nul ne sentira plus que nous la perte irréparable que nous venons de faire.

» En contact journalier avec lui depuis plus de onze ans, nous avons pu apprécier les qualités si précieuses par lesquelles il s'était attiré l'affection de tous.

» Uniquement préoccupé de son travail, ne pensant qu'au bien de l'usine et de son personnel ouvrier, d'une humeur toujours égale, il a aplani toutes difficultés presque avant qu'elles n'aient surgi ; grâce à lui, jamais le moindre antagonisme n'a existé à Cugny entre les ouvriers et le personnel dirigeant.

» Aucune infortune ne l'a laissé indifférent.

» Ne pouvant secourir toutes les misères et souffrant de son impuissance, il a pris l'initiative de fonder, entre les ouvriers et ouvrières de Cugny, une Société de Secours mutuels qui perpétuera le souvenir de son fondateur.

» Au nom de cette Société, également, je lui adresse le dernier adieu.

» M. Garde vivra ici dans le souvenir de tous et dans bien des années encore, nous redirons le soir, entre nous, combien paternelle était son autorité, combien il nous a aimés, quel grand cœur il a su montrer en toutes circonstances.

» Puisse l'expression de nos sentiments être un soulagement à la douleur des siens!

» Adieu, cher directeur, merci pour ta bonté envers nous tous. Adieu !
» Adieu ! »

Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers, en mon nom personnel, j'adresse à sa veuve éplorée, à ses quatre enfants, à toute sa famille, l'expression de nos sentiments de profonde sympathie. Que les témoignages unanimes d'estime et de regrets manifestés sur la tombe de notre Camarade, de notre ami, et que je viens renouveler ici, leur donnent la force, le courage nécessaire pour supporter la cruelle épreuve que leur envoie la Providence. Si aucune consolation n'est possible, il leur reste à tous le souvenir d'une vie dignement, honorablement remplie, et à ses chers enfants, un noble exemple à imiter.

REVILLON
(Châl. 1871-73).